



Résumé de l'entretien : Keith Wilson, c.r.

Me Keith Wilson, c.r., a été interviewé par Jeffrey Leon, John Mather, Alexandra Heine et Stephen Armstrong le 20 octobre 2022. Les questions concernant ce résumé de témoignage doivent être adressées à Me Armstrong.

Contexte

Me Wilson est un avocat en exercice dans la région d'Edmonton (Alberta).

En décembre 2021, le Justice Centre for Constitutional Freedoms (JCCF) a retenu les services de Me Wilson pour qu'il se charge de toute affaire de son choix concernant les contestations des mesures de santé publique liées à la COVID-19. Il a choisi de s'occuper de la contestation par l'ex-premier ministre Brian Peckford des obligations vaccinales imposées par le gouvernement du Canada pour les voyages aériens.

Le 1^{er} février 2022, la JCCF a communiqué avec Me Wilson pour l'informer que l'organisme avait accepté d'assurer la représentation de certains organisateurs connus du Convoi de la liberté à Ottawa. La JCCF lui a demandé s'il pouvait diriger une équipe de quatre avocats qui devaient partir le lendemain matin pour Ottawa. Me Wilson a accepté. Il avait suivi le Convoi de la liberté et avait versé 15 \$ à la campagne GoFundMe afin de recevoir des mises à jour sur les activités du mouvement.

Arrivée à Ottawa

Le 2 février, Me Wilson s'est rendu à Ottawa sur un vol nolisé avec Eva Chipiuk, Dwayne Lich, Chad Eros et d'autres personnes. Me Wilson et Me Chipiuk sont montés à bord du vol à Edmonton et d'autres personnes se sont jointes à eux en cours de route.

Arrivés à Ottawa dans la soirée, Me Wilson et Me Chipiuk se sont rendus au centre-ville, à l'hôtel ARC, pour rencontrer Tamara Lich, Chris Barber et d'autres personnes. C'était la première fois que Me Wilson rencontrait l'un ou l'autre d'entre eux en personne. Il a passé un certain temps à parler avec eux pour gagner leur confiance. Me Wilson a appris que le groupe Taking Back Our Freedoms (TBOF) avait annoncé une conférence de presse pour le lendemain.

Le 3 février, M^{me} Lich, M. Barber et le premier Comité des finances qui avait été formé ont passé en revue une réponse destinée à GoFundMe que Me Wilson et Me Chipiuk avaient rédigée pendant le vol. Le contenu a été approuvé¹.

¹ HRF00001319.



Me Wilson a retrouvé les dirigeants de TBOF à l'hôtel ARC et les a informés que les organisateurs du Convoi de la liberté allaient donner la conférence de presse. M^{me} Lich a dit à Me Wilson qu'elle n'était pas en mesure de répondre à toutes les questions que la presse était susceptible de poser. Me Wilson a accepté de présider la conférence de presse. Il a décidé que l'événement devait être ciblé et transmettre un message clair. À peu près au même moment, Me Wilson a rencontré Daniel Bulford qui a proposé de prendre la parole à la conférence de presse pour parler du travail de liaison du Convoi avec la police concernant la sécurité et l'accès des véhicules d'urgence. Me Wilson était d'accord que M. Bulford devait prendre lui aussi la parole à la conférence de presse.

Le 3 février 2022, les organisateurs du Convoi de la liberté ont tenu la conférence de presse que Me Wilson a ouverte en détaillant l'ordre du jour et en présentant Tamara Lich. M^{me} Lich a lu une déclaration préparée dont on a lu un résumé en français, puis M. Bulford a décrit les efforts déployés par le Convoi de la liberté pour assurer la sûreté et la sécurité au centre-ville d'Ottawa².

Organisation, groupes et personnalités du Convoi de la liberté

Au fil du temps, Me Wilson a acquis une meilleure compréhension de la structure organisationnelle mouvante du Convoi de la liberté à Ottawa. Selon lui, la direction était constituée de personnes qui étaient systématiquement présentes dans différentes salles et réunions auxquelles il a assisté, notamment M^{me} Lich, MM. Barber, Bulford, Marazzo, Sean Thiessen et d'autres encore.

Selon Me Wilson, les camionneurs sont des gens de logistique. Ceux qui se sont rendus à Ottawa étaient aussi très indépendants d'esprit. Ils se sont organisés par province et par secteur d'Ottawa où le Convoi a fini par s'installer. Il y avait des responsables de route provinciale et des responsables de secteur. Les responsables de secteur étaient élus par les participants au Convoi de la liberté présents dans le secteur en question. Il y avait environ 14 responsables de secteur. Me Wilson a reçu des instructions du groupe de bénévoles initial, lequel s'est élargi au fil du temps, et du conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif que les organisateurs du Convoi de la liberté ont constitué en société.

M^{me} Brigitte Belton était présente à de nombreuses réunions, mais n'était pas souvent une participante active. Elle était une bonne ressource pour communiquer le jargon juridique aux camionneurs parce qu'elle les comprenait bien, qu'elle s'était engagée tôt dans le mouvement et qu'elle était reconnue par beaucoup d'entre eux. Cependant, selon

² JCF00000155.



Me Wilson, elle n'avait pas une grande influence au sein de la direction. Elle n'était pas une décideuse influente.

M. Eros a assisté à de nombreuses réunions des organisateurs du Convoi de la liberté à l'hôtel ARC. Cependant, il a fini par s'installer à l'hôtel Swiss.

BJ Dichter n'était pas là lorsque Me Wilson est arrivé à Ottawa le 2 février, car il avait eu un accident de voiture près de Kingston. M. Dichter est revenu le 4 février. Ce soir-là, M. Dichter a fait une chute sur un trottoir glacé devant l'hôtel ARC et s'est fracturé la cheville. Selon Me Wilson, M. Dichter travaillait aux relations avec les médias en étroite collaboration avec Dagny Pawlak. Comme M. Dichter était confiné dans sa chambre d'hôtel, il était souvent déconnecté des autres organisateurs du Convoi de la liberté.

Pour Me Wilson, Pat King semblait être une personne en quête d'attention et un agitateur. M. King s'est engagé tôt dans le Convoi de la liberté, car il était très suivi sur les médias sociaux. Me Wilson n'aimait pas se trouver dans la même pièce que M. King et n'avait pas de temps à lui consacrer. La seule personne contre laquelle le Convoi de la liberté a publié une déclaration est M. King parce qu'il tenait des propos qui semblaient cautionner ou promouvoir la violence³. Ses déclarations avaient pour thèmes la violence. M^{me} Lich abhorrait la violence. Les organisateurs du Convoi de la liberté voulaient mener une manifestation pacifique.

James Bauder était présent à Ottawa avec son groupe, Canada Unity. M. Bauder avait rendu public son protocole d'entente qui a reçu beaucoup d'attention. Me Wilson croyait comprendre que le protocole d'entente se voulait un mécanisme reconnu par la loi pour changer un gouvernement au moyen d'une pétition. Me Wilson a été abondamment interrogé à ce sujet, y compris par certains organisateurs. Il a expliqué qu'il n'y avait que deux façons de changer le gouvernement au Canada : 1) par la dissolution du Parlement, et 2) par un vote de défiance de la Chambre envers le gouvernement. Me Wilson a fait savoir que, selon lui, le protocole d'entente n'avait aucun sens.

D'après l'expérience de Me Wilson, des groupes très variés s'étaient greffés au Convoi de la liberté. Il a décrit trois types de groupes : 1) ceux qui étaient venus appuyer le mouvement, 2) ceux qui étaient venus pour tenter d'en prendre le contrôle et 3) ceux qui étaient plus opportunistes et qui étaient venus chercher une partie des plus de 10 millions de dollars collectés par le Convoi de la liberté.

Selon Me Wilson, les membres de TBOF se répartissaient entre ces trois groupes. Certains voulaient simplement que les camionneurs obtiennent ce qu'ils demandaient, d'autres voulaient prendre le contrôle du mouvement et d'autres encore n'étaient là que

³ HRF00000083.



pour l'argent. Me Wilson a aussi observé de nombreuses personnes étranges dans le centre-ville d'Ottawa à l'époque, y compris un groupe d'adeptes de sorcellerie. Me Wilson s'inquiétait de voir des gens comme Randy Hillier et Chris « Sky » Saccoccia monter sur scène pour essayer de détourner le mouvement à leurs fins. Pour Me Wilson Romana Didulo et ses adeptes étaient aussi des fauteurs de troubles. Les organisateurs du Convoi de la liberté s'opposaient à elle et ne voulaient pas d'elle dans les parages.

Selon M. Wison, M^{me} Lich, MM. Barber, Bulford, Marazzo et d'autres croyaient que la meilleure façon d'atteindre leurs objectifs passait par des manifestations pacifiques licites, mais d'autres étaient séduits par les Randy Hillier, Pat King et Chris Sky de ce monde.

À l'arrivée de Me Wilson à Ottawa, les participants au Convoi de la liberté avaient déjà établi des voies de communication avec le Service de police d'Ottawa (SPO) et la Police provinciale de l'Ontario (PPO). Me Wilson ne voulait pas perturber ces relations. Au lieu de remplacer les participants du Convoi de la liberté qui assumaient déjà un rôle de liaison, lui et Me Chapiuk se sont ajoutés comme conseillers juridiques des participants du Convoi de la liberté. Dans ce rôle, ils ont interagi surtout avec MM. Marazzo et Bulford. Au fil du temps, Me Wilson et Me Chapiuk ont assumé un rôle plus direct qui incluait des contacts réguliers avec les équipes de liaison avec la police (ELP). Les ELP avec lesquelles Me Wilson a eu le plus de contacts sont celles du sergent Phong Le (SPO), d'une policière prénommée Isabel [Cyr-Pidcock] (SPO) et d'un policier prénommé Andrew [Wierzbicki] (PPO).

À titre d'exemple du fonctionnement de la coordination et de l'effort de collaboration parmi les camionneurs, beaucoup n'aimaient pas le bruit des klaxons des camions. MM. Marazzo, Barber et d'autres se sont entretenus avec les responsables de secteur et ils ont proposé d'aménager des heures de silence de 20 h à 8 h du matin. De nombreux camionneurs ont accepté les heures de silence dans la semaine précédant la décision de la Cour supérieure de l'Ontario d'accorder l'injonction relative aux klaxons.

Les voies d'accès réservées aux véhicules d'urgence sont un autre exemple d'organisation et de coordination efficaces de la part des camionneurs et d'autres bénévoles. M. Marazzo et d'autres bénévoles étaient très soucieux de veiller à ce que des voies d'urgence restent dégagées pour les ambulances et les camions d'incendie. Il s'agissait d'un enjeu important pour M. Marazzo, car son fils souffre de problèmes cardiaques et fait régulièrement appel à des ambulances. M. Marazzo a pris l'initiative de veiller à ce qu'il y ait toujours une voie de sécurité libre. Le matin, il faisait une vérification auprès des responsables de secteur pour voir qui était arrivé et qui était parti. Si quelqu'un bloquait une voie d'urgence, lui ou un autre bénévole frappait sur les camions pour les faire bouger. À l'angle de Rideau et Sussex, un véhicule bloquait une voie d'urgence. M. Marazzo s'est fait insistant : si les manifestants n'acceptaient pas de déplacer le



véhicule, un conducteur devrait être prêt à le déplacer, si nécessaire. La rue Kent posait aussi un problème, car elle s'était remplie trop rapidement et les gens ne voulaient pas bouger. Sinon, les voies d'urgence étaient généralement libres.

Le 3 février, Me Wilson, Me Chipiuk, M^{me} Lich et d'autres ont discuté par téléphone avec des dirigeants de GoFundMe du déblocage de fonds pour le Convoi de la liberté. Les gens de GoFundMe ont passé en revue la lettre du Convoi de la liberté qu'ils avaient reçue plus tôt dans la journée, mais ils se sont dits préoccupés par ce qu'ils avaient entendu dans les médias. Ils ont dit qu'ils s'entretiendraient avec la Ville d'Ottawa et le SPO et qu'ils leur donneraient une réponse plus tard. GoFundMe n'a jamais repris contact avec le Convoi de la liberté et en fin d'après-midi le 4 février, Me Wilson a appris que GoFundMe allait mettre fin à la campagne et soit faire don de l'argent à un autre groupe, soit rembourser les donateurs.

Plus tôt dans l'après-midi du 4 février, Me Wilson et Me Chipiuk se sont rendus à l'hôtel Swiss pour la première fois. Il y avait à l'hôtel Swiss une structure de commandement plus claire qu'à l'hôtel ARC. Les personnes qui se trouvaient au Swiss avaient été formées à la gestion des interventions et des situations de crise. On y trouvait d'anciens agents des forces de l'ordre, d'anciens militaires et d'anciens membres du SCRS. Ils étaient munis de radios, de cartes et de photos aériennes. Ils coordonnaient la distribution de carburant, l'enlèvement des déchets, la gestion de la scène et les interventions auprès de manifestants posant un problème. Beaucoup de ces anciens militaires faisaient jouer leurs contacts pour réunir des renseignements. Me Wilson n'en connaît pas les sources, mais le Convoi de la liberté recevait des renseignements qui fuyaient des forces de l'ordre. Ces dernières ont fini par s'en rendre compte et ont semblé lancer des « opérations bidon » pour induire les participants du Convoi de la liberté en erreur et déterminer l'origine des fuites.

L'hôtel Swiss était le site d'une réunion quotidienne à 8 h qui portait principalement sur les problèmes de logistique prévus pour la journée ainsi que sur les incidents survenus pendant la nuit. Les participants fournissaient des renseignements sur différents sujets, comme la logistique, la sécurité, la sûreté, les événements spéciaux et la planification. L'hôtel ARC était le site de ce qu'on appelait la réunion quotidienne d'Équipe Canada à 20 h. Des groupes comme Canada Unity et TBOF participaient à ces réunions. Le style de ces réunions était similaire, avec des discussions sur les événements en cours.

Changement de ton de la part de la police

L'après-midi du 4 février, l'ancien chef du SPO, Peter Sloly, a tenu une conférence de presse. M. Marazzo a eu l'impression d'un changement de ton préoccupant. L'attitude du chef Sloly était passée d'un plaidoyer pour une solution non policière à un plaidoyer axé sur l'intensification et l'encerclement. La présence policière au centre-ville d'Ottawa s'est



considérablement accrue après l'annonce du chef Sloly, ce qui a fait monter la tension chez les manifestants. Une descente de police semblait imminente.

À la fin de la journée, Me Wilson s'est vu signifier une poursuite de 10 millions de dollars et une requête en injonction d'urgence par l'avocat du représentant des demandeurs dans le recours collectif d'Ottawa⁴. L'audition de la motion a été ajournée le 5 février, puis reportée au 7 février.

Le 7 février, la Cour supérieure de l'Ontario a entendu la requête en injonction et a accordé une injonction empêchant les manifestants de klaxonner dans le centre-ville d'Ottawa⁵. M^{me} Lich et M. Barber ont été soulagés parce qu'après les premiers jours des manifestations, ils pensaient que le klaxon était contre-productif et ils s'inquiétaient de l'impact sur les résidents du centre-ville. Selon Me Wilson, le klaxon était devenu populaire auprès des camionneurs pendant leur traversée du pays jusqu'à Ottawa. Lorsqu'ils étaient accueillis par des foules qui les appuyaient, ils klaxonnaient pour saluer l'appui de la foule. Les camionneurs ont reçu beaucoup d'appui en route vers Ottawa. Selon Me Wilson, si les camionneurs ont senti qu'ils devaient rester, c'est en partie parce qu'ils ne voulaient pas avoir l'impression de laisser tomber leurs partisans.

Négociations avec la police et la Ville

Dans la soirée du 7 février, les organisateurs du Convoi de la liberté, en particulier M. Marazzo, se sont inquiétés des pressions grandissantes que la Commission de services policiers d'Ottawa exerçait sur le chef Sloly. Le groupe pensait qu'il devait aider à soulager la pression exercée sur le chef Sloly. Me Wilson avait déjà communiqué avec l'ex-premier ministre Peckford le 6 février et lui avait demandé si l'une de ses connaissances pourrait servir d'intermédiaire afin de permettre aux participants du Convoi de la liberté d'établir une voie de communication avec des représentants de la Ville d'Ottawa ou du gouvernement fédéral. L'ex-premier ministre Peckford lui a dit qu'il allait s'en occuper et voir ce qu'il pouvait faire.

Dans l'après-midi du 6 février, Dean French a communiqué avec Me Wilson. M. French était l'ancien chef de cabinet du premier ministre Doug Ford. Me Wilson et M. French ont discuté de la possibilité que les organisateurs du Convoi de la liberté déplacent les camions hors des zones résidentielles du centre-ville d'Ottawa. Me Wilson pensait qu'ils pourraient travailler dans ce sens.

Le 7 février, M. Marazzo a perdu confiance dans les ELP et il a demandé de pouvoir échanger avec une ELP composée d'inspecteurs. Le lendemain, l'ELP a invité

⁴ HRF00000065.

⁵ HRF00000073.



M. Marazzo à une réunion à l'hôtel de ville avec le directeur général de la Ville, Steve Kanellakos. M. Marazzo a invité Me Wilson et Me Chipiuk. Au départ, les membres de l'ELP du SPO étaient furieux que M. Marazzo ait amené d'autres participants à la réunion sans les avertir. Pour désamorcer la situation, Me Chipiuk a proposé aux agents de l'ELP qu'elle et Me Wilson demandent des instructions afin de ne pas s'opposer au maintien de l'injonction contre les klaxons. Les agents ont cédé et ont permis à Me Wilson et à Me Chipiuk d'assister à la réunion. Trois ELP étaient représentées à la réunion, soit celles de Phong Le, d'Isabel Cyr-Pidcock et d'Andrew Wierzbici.

Lors de la réunion, Me Wilson, M. Marazzo et Me Chipiuk ont dit au directeur général qu'ils devaient collaborer pour faire baisser la pression, car la tension montait. Me Wilson s'est enquis des principales « demandes » de la Ville, qui étaient les suivantes : 1) ne pas mettre la Ville dans l'embarras et garder la réunion secrète et 2) déplacer les camions hors des zones les plus préoccupantes, surtout les zones résidentielles et l'intersection Rideau-Sussex. Il a longuement été question de l'intersection Rideau-Sussex et du désir de la Ville de dégager cette intersection.

Rideau et Sussex

Après la réunion, vers 14 h 27, Me Wilson, M. Marazzo et Me Chipiuk se sont rendus à l'intersection de Rideau et Sussex pour prendre le pouls de la situation. Me Wilson a pris des photos de l'intersection avec son téléphone⁶. Selon la description que Me Wilson en a faite, les manifestants à cette intersection étaient difficiles à gérer. Me Chipiuk et M. Marazzo ont parlé aux manifestants à proximité de l'intersection. Me Chipiuk a pu établir une certaine confiance en raison de ses origines polonaises communes avec certains manifestants.

Selon l'information dont Me Wilson disposait sur les camionneurs et les manifestants à l'intersection de Rideau et Sussex, ceux-ci étaient arrivés à cet endroit un jour avant l'arrivée du convoi principal; ils étaient pour la plupart originaires du Québec, mais comprenaient des immigrants d'Europe de l'Est et de Cuba. Beaucoup d'entre eux avaient personnellement beaucoup souffert des mesures liées à la COVID-19 et ils étaient très engagés et inflexibles. Me Wilson s'est entretenu avec plusieurs d'entre eux, individuellement ou en petits groupes, dans le cadre des efforts déployés pour dégager l'intersection. Me Wilson a quitté l'intersection de Rideau et Sussex pour retourner à l'hôtel Sheraton⁷.

Me Chipiuk et M. Marazzo ont ensuite raconté à Me Wilson qu'ils avaient demandé aux camionneurs s'ils accepteraient de déplacer leurs véhicules sur la rue Wellington. Les

⁶ HRF00001552; HRF00001550; HRF00001545.

⁷ HRF00001548.



camionneurs ont accepté. Ensuite, M. Marazzo est allé rencontrer le sergent Le qui l'a informé que l'entente ne tenait plus. L'aide du SPO était nécessaire, car une longue barricade faite de glissières en béton avait été installée à l'ouest de l'intersection, empêchant l'accès de la circulation à la rue Wellington. Cependant, le SPO ne voulait pas permettre aux camionneurs de se rendre sur la rue Wellington à ce moment-là. Les manifestants du Québec à l'intersection de Rideau et Sussex, mécontents de cette situation, ont déclaré que l'échec de l'entente confirmait qu'ils ne pouvaient pas faire confiance à M. Marazzo et à Me Chipiuk ni au SPO. M. Marazzo et Me Chipiuk ont alors quitté l'intersection.

Le matin du 9 février, Me Wilson, M. Marazzo et Me Chipiuk ont décidé de ne pas retourner négocier avec les manifestants à l'intersection de Rideau et Sussex afin de laisser retomber la tension.

Le 9 février, Me Wilson a reçu coup sur coup deux appels du sergent Phong Le. Ce dernier l'a d'abord appelé pour demander si Me Wilson pouvait aider à dénouer la situation au pont Ambassador à Windsor. Me Wilson lui a répondu que le Convoi de la liberté n'avait aucun lien de coordination ni aucun contact avec les responsables des barrages de Windsor, de Coutts ou d'ailleurs. M^{me} Lich n'était pas contente de ce qui se passait aux frontières, mais ne voulait pas s'y opposer ouvertement en public.

Ensuite, le sergent Le a appelé Me Wilson pour lui dire que des membres du mouvement Sovereign Citizens sur le stationnement du chemin Coventry étaient en train de se nommer mutuellement délégués et comptaient arrêter tous les policiers se trouvant à cet endroit. Me Wilson a contacté M. Bulford et lui a demandé de gérer la situation. Bon nombre de ces « citoyens souverains » étaient d'anciens militaires et Me Wilson pensait que M. Bulford pourrait les calmer.

Vers 16 h 40, l'ELP du SPO a demandé à Me Wilson, M. Marazzo et Me Chipiuk de tenir une réunion d'urgence. Ils ont rencontré l'ELP vers 17 h dans une salle de réunion au rez-de-chaussée de l'hôtel Sheraton. Ils ont dit à l'ELP que si les policiers pouvaient garantir le retrait des glissières en béton, leurs clients pourraient collaborer avec les camionneurs pour déplacer les véhicules de l'intersection de Rideau et Sussex. Me Wilson avait l'impression que les agents de l'ELP avaient perdu la confiance des camionneurs à cette intersection et que ces assurances faciliteraient les négociations.

C'est lors de la première séance de témoignage aux audiences de la Commission sur l'état d'urgence que Me Wilson a entendu pour la première fois la description du groupe Farfadaas.

Le 10 février, M^{me} Lich a demandé que les responsables des camionneurs (y compris les responsables de route et les responsables de secteur), les membres du conseil



d'administration et les principaux bénévoles se réunissent à l'intersection de Rideau et Sussex à 10 h pour dégager l'intersection. Me Wilson était présent. Il a alors pris des photos de l'endroit avec son téléphone⁸. Le groupe attendait de l'ELP la confirmation que les glissières en béton seraient enlevées pour permettre la circulation sur la rue Wellington. L'ELP n'a pas été en mesure de fournir cette confirmation avant 16 h environ.

Plus tard, juste avant le coucher du soleil, le SPO et une équipe de la Ville étaient prêts à retirer les glissières en béton à l'aide d'un chariot élévateur et d'une dépanneuse. Le SPO avait renforcé sa présence dans la zone en prévision du déplacement. Cependant, des manifestants et des résidents du secteur ont mal interprété ce qui se passait et ont cru que le SPO et la dépanneuse étaient là pour déplacer les camionneurs. Malgré les efforts que Me Wilson et M^{me} Lich ont déployés pour convaincre la foule grandissante, il est devenu impossible de mener à bien le déplacement vers la rue Wellington. Les agents de l'ELP, M^{me} Lich et Me Wilson ont convenu qu'il fallait renoncer au plan. La scène a été filmée⁹.

L'entente pour quitter les zones résidentielles

Dans les jours précédant le 11 février, Me Wilson a négocié avec M. French une éventuelle entente avec la Ville.

En fin d'après-midi le 11 février, M. French est arrivé à Ottawa pour organiser une rencontre avec les clients de Me Wilson à l'hôtel Westin. Me Wilson a assisté à la réunion avec M^{me} Lich, Me Chipiuk et MM. Marazzo, Tiessen, Joe Janz, Ryan Mihilewicz et Dale Enns. M. French a dit qu'un projet de lettre du maire proposait que les camions soient déplacés loin des zones résidentielles du centre-ville d'Ottawa. En échange, le maire rencontrerait les organisateurs du Convoi de la liberté. M^{me} Lich a dit à Me Wilson qu'elle pensait que cela pourrait fonctionner. M^{me} Lich a demandé quelques précisions à M. French et l'a remercié. Le conseil d'administration du Convoi de la liberté a convoqué une réunion d'urgence à l'hôtel Swiss dans la soirée. Les membres du conseil d'administration ont décidé d'accepter l'entente que Dean French leur avait proposée.

Au cours de cette même réunion, le conseil d'administration du Convoi de la liberté a affiné l'éventuelle stratégie de retrait de la manifestation d'Ottawa. Me Wilson a recommandé de rédiger une lettre à l'intention de tous les premiers ministres provinciaux, des députés et du premier ministre pour énoncer leurs objectifs collectifs en tant que

⁸ HRF00001547; HRF00001549; HRF00001546.

⁹ . HRF00001587.



mouvement. Le conseil d'administration du Convoi de la liberté a fini par dresser une liste d'objectifs liés aux mesures de santé publique relatives à la COVID-19¹⁰.

Le même soir, Me Wilson s'est de nouveau entretenu avec l'ex-premier ministre Peckford. Me Wilson lui a demandé de transmettre quelques messages clés dans l'allocution qu'il devait prononcer sur la scène principale le samedi afin de préparer le terrain pour que les manifestants acceptent plus facilement l'entente du maire. De l'avis de Me Wilson, l'allocution que l'ex-premier ministre Pickford a prononcée le lendemain a permis d'obtenir l'appui des manifestants.

Le 12 février, Me Wilson et les organisateurs du Convoi ont rédigé une lettre destinée au maire dans laquelle M^{me} Lich acceptait sa proposition de déplacer les camions loin des zones résidentielles ou sur la rue Wellington en échange d'une rencontre. Afin d'obtenir l'adhésion des camionneurs, un manifeste du Convoi de la liberté a été rédigé dans lequel étaient exposés les grands objectifs du mouvement et les raisons pour lesquelles les camionneurs devaient appuyer le déplacement¹¹. En tout, 850 exemplaires du manifeste ont été imprimés et distribués aux camionneurs. Dean French et le sergent Le l'ont reçu par messagerie-texte [ceci figure dans ma chaîne de textos à Phong Le]. M^{me} Lich et le maire ont aussi fait un échange de lettres, signifiant ainsi leur accord¹².

Me Wilson pensait que les manifestants reconnaissaient qu'ils se rendraient sur la rue Wellington à leur propre risque. Il s'agissait simplement d'une entente pour quitter le centre-ville ou aller sur la rue Wellington. L'entente ne prévoyait aucun traitement de faveur. Sans préjuger de la position générale d'Ottawa, le Convoi de la liberté devait se disperser et les camionneurs pourraient faire face à des mesures d'application de la loi. Le maire voulait soulager les résidents du centre-ville. Les doléances du Convoi de la liberté visaient le gouvernement fédéral. Il n'avait jamais été envisagé que tous les camions puissent se rendre sur la rue Wellington. Me Wilson pensait que 25 % d'entre eux iraient sur la rue Wellington, le reste se rendant sur l'une des fermes près d'Arnprior et ailleurs ou partant purement et simplement pour rentrer chez eux. Selon Me Wilson, les camps de débordement à l'extérieur d'Ottawa pourraient accueillir les camions excédentaires. Les propriétaires des fermes étaient d'accord avec cette idée.

Mise en œuvre de l'entente

Le 13 février, le maire a informé le conseil municipal de l'entente, qui a fait l'objet d'une couverture médiatique. Des équipes de responsables de secteur se sont entretenues avec les camionneurs qui n'étaient pas favorables à l'entente. Les équipes ont fait du

¹⁰ HRF00001323.

¹¹ HRF00001278; HRF00001285.

¹² HRF00001263; HRF00001264; HRF00001251; HRF00001275.



porte-à-porte pour parler aux camionneurs. M^{me} Lich a dit que les camionneurs ont largement adhéré à l'entente. Le conseil d'administration du Convoi de la liberté pensait que si certains ou la plupart des camionneurs acceptaient de se déplacer, les récalcitrants se sentiraient obligés de rentrer dans le rang, sinon ils seraient livrés à eux-mêmes. Une réunion de logistique a eu lieu à 17 h 30 à l'hôtel de ville avec des représentants de la Ville, des camionneurs et du SPO.

Dans la soirée, M. Dichter a démenti sur Twitter qu'une entente avait été conclue, à la fois sur son compte Twitter et sur celui de M^{me} Lich. Selon Me Wilson, M. Dichter avait en sa possession les informations de connexion au compte Twitter de M^{me} Lich et a utilisé ce compte pour amplifier sa publication. Me Wilson n'a aucune idée de la raison pour laquelle M. Dichter a agi ainsi, car ce dernier était au courant de l'entente, puisqu'il avait reçu une copie de la correspondance à ce sujet et qu'il avait répondu à un courriel en indiquant qu'il était d'accord¹³.

Me Wilson a insisté pour que M. Dichter se connecte au compte Twitter de M^{me} Lich et y publie un démenti afin de sauver la face. Me Wilson n'a jamais obtenu d'explication satisfaisante de la part de M. Dichter sur les raisons de son geste.

Le 14 février, le conseil d'administration du Convoi de la liberté a commencé à mettre en œuvre l'entente. Au départ, ils ont été bloqués par la police en raison d'une erreur de communication, mais ils ont finalement pu faire déplacer les camions, certains se rendant sur la rue Wellington et d'autres quittant le centre-ville. En tout, environ 102 véhicules se sont déplacés, dont 42 gros camions, 23 d'entre eux se rendant sur la rue Wellington. Les autres camions se sont rendus à Arnprior ou à l'un des autres endroits en périphérie ou sont rentrés chez eux. Me Wilson a communiqué avec des représentants de la Ville par texto et par téléphone tout au long de la journée.

Le 15 février, d'autres camions étaient prêts à partir. La journée précédente avait donné un certain élan et un certain appui à l'entente. Cependant, des policiers ont arrêté des camions et les ont empêchés de se rendre sur la rue Wellington ou de partir. Me Wilson s'est entretenu avec les policiers qui avaient encore une fois agi sur la base d'une mauvaise interprétation : les policiers pensaient que l'entente n'était valide que 24 heures, alors que la lettre précisait qu'elle était valide 72 heures. Les ELP ont dit à Me Wilson qu'on laisserait passer plus de camions, mais les policiers ont continué de bloquer tout mouvement supplémentaire.

¹³ HRF00001276.



L'entente bloquée par la police

Le 15 février, le conseil d'administration du Convoi de la liberté était prêt à déplacer d'autres camions. M. French était lui aussi optimiste. Cependant, Me Wilson a reçu un appel du directeur général de la Ville qui lui a dit : [traduction] « Nous avons essayé, il semble que cela ne se fera pas [...] le nouveau chef ne voulait pas aller de l'avant et le gouvernement fédéral ne veut pas. » Le même jour, M^{me} Lich a lu une déclaration qui a été diffusée sur les médias sociaux depuis l'hôtel Sheraton. Elle a demandé à Me Wilson et à Me Chipiuk de se rendre à un nouvel endroit sans dire à personne où ils se trouvaient. Ils se sont rendus à l'hôtel Le Germain.

Le 17 février, M. Barber et M^{me} Lich ont été arrêtés. Me Wilson a passé en revue les décrets que le gouvernement fédéral avait pris en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence*. Selon lui, les décrets n'interdisaient pas les manifestations pacifiques licites. Les gens pouvaient venir au centre-ville d'Ottawa et y rester s'ils venaient manifester pacifiquement. Me Wilson et Me Chipiuk ont envoyé une lettre de mise en demeure au chef de police intérimaire, Steve Bell, qui, selon Me Wilson, avait mal interprété la portée des pouvoirs d'urgence¹⁴. Une ligne d'assistance téléphonique pour la défense pénale a été mise sur pied avec des criminalistes locaux qui ont commencé à recevoir des appels de participants au Convoi de la liberté qui se faisaient arrêter. Me Wilson et Me Chipiuk ont coordonné les appels aux criminalistes.

Collecte de fonds en cryptomonnaie

Le conseil d'administration de l'organisation à but non lucratif Convoi de la liberté n'était pas au courant des détails des activités de collecte de fonds en cryptomonnaie de M. Dichter. Le conseil n'a jamais approuvé la collecte de fonds en cryptomonnaie. Chad Eros y était particulièrement opposé. Lorsque le conseil d'administration du Convoi de la liberté a appris combien M. Dichter avait amassé, il a demandé à M. Eros de communiquer avec M. Dichter pour lui demander de lui remettre les clés de la cryptomonnaie afin que celles-ci soient détenues en fiducie pour l'organisme à but non lucratif. M. Eros n'a pu obtenir de M. Dichter qu'il remette les clés de la cryptomonnaie. Me Wilson ne sait pas où est allée toute la cryptomonnaie. M. Dichter a été destitué du conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif Convoi de la liberté après les manifestations d'Ottawa.

¹⁴ HRF00001298.